

Ségur de la Santé : rien ne se fera pour nous sans nous !

France Assos Santé, union des associations de patients et usagers de la santé, présente au lancement du Ségur de la Santé ce 25 mai, participera aux groupes de travail pour œuvrer à l'amélioration de l'hôpital, élément majeur du parcours de soins de tous les patients.

Si revaloriser les carrières des professionnels et du médico-social est essentiel, le Ségur de la Santé devra tirer les leçons de la crise sanitaire pour construire un projet d'avenir pour une médecine plus efficace, plus humaine, plus respectueuse des droits de chacun, en intégrant les enjeux de santé publique, de démographie, de soins de proximité, et des soins hospitaliers. **Plus que jamais, après 3 lois de santé inabouties (2009, 2016, 2019), il est temps d'envisager la santé comme un bien commun et non comme une ligne de dépense !**

Gérard Raymond, président de l'union, précise :

« Réussir la réforme c'est d'abord se fixer comme objectif de répondre aux attentes et aux besoins des citoyens, notamment en matière d'accès aux soins, quel que soit son territoire de vie. Cette réforme doit se faire pour les patients et avec les patients. Elle passe par une rupture avec le modèle d'organisation actuel. Il faut aller plus loin que ma santé 2022 et se donner les moyens de nos ambitions ! »

C'est pourquoi, à l'occasion du Ségur de la Santé, France Assos Santé souhaite :

- 1) **Que soit promue la santé dans toutes les politiques publiques**, économiques et environnementales et soit réduite l'explosion des maladies chroniques qui a contribué à la mise sous pression des structures hospitalières lors de la crise actuelle.
- 2) **Que soit promue la démocratie en santé** par une réforme systémique de l'organisation de l'offre dans les territoires.

- La gouvernance des établissements devra reposer équitablement sur les trois populations qui la composent : celle des soignants, celle des administratifs et celle de ses usagers qui devront être plus impliqués dans les politiques des établissements et participer en particulier à leur évaluation.

- Une entité démocratique, un « parlement régional » sanitaire et social, qui va bien au-delà des CRSA actuelles, serait le centre territorial de décisions en santé et définirait démocratiquement les axes majeurs de la politique régionale de soins et de santé avec les acteurs et bénéficiaires du territoire dans le respect de la population de chaque bassin de vie.

- 3) **Que soient développés les outils numériques – même s'ils ne peuvent être l'unique solution - pour réduire les inégalités d'accès aux soins, améliorer la pertinence et la qualité des soins sur tout le parcours de santé, dans le respect du droit des personnes et avec la participation des usagers de la santé.**

France Assos Santé confirme sa volonté d'être une force de proposition pour porter l'intérêt des usagers à son meilleur niveau possible et co-construire un plan ambitieux déterminant pour l'avenir de notre hôpital et notre système de santé.
